

# ges

# Journées

Voici un problème bien connu des Stérilisations centrales: que faire avec les instruments qui restent un certain temps « en attente de retraitement », afin d'éviter que les souillures ne s'incrument ?

La meilleure solution consiste bien évidemment à les retraiter aussi rapidement que possible et je suis d'ailleurs convaincue que nombre de services essayent de le faire. Toutefois, il faudrait que les Stérilisations centrales tournent 7 jours / 7, 24 heures / 24... ou chercher une autre solution !

En vous remémorant le cours Assistant(e) technique en Stérilisation, vous vous rappellerez certainement qu'il existe la décontamination à sec et la décontamination par voie humide. Et vous avez sûrement aussi constaté qu'il y a des différences, selon le canton dans lequel vous vivez et travaillez. Ainsi, en Suisse alémanique, on a tendance à ne pas pratiquer la décontamination par voie humide, car le risque existe que les instruments restent trop longtemps dans le liquide. De plus, si ces instruments sont immergés dans une solution qui fixe les protéines... ma foi, vous connaissez les problèmes que cela peut entraîner. Mais attention ! La décontamination par voie humide a malgré tout sa raison d'être, à savoir

## Test d'un produit de prétraitement pour instruments chirurgicaux

*Norma Hermann*

protéger avant tout nos collaborateurs. Elle ne saurait donc être totalement erronée !

Quoi qu'il en soit, notre présentation n'a pas pour objet de débattre de la décontamination à sec et de la décontamination par voie humide. Les deux approches ont des avantages et des inconvénients. Et elles sont fonction de facteurs géographiques.

Il y a à peu près une année, nous avons, par hasard, trouvé un produit de prétraitement pour instruments et avons procédé à divers tests dans notre Stérilisation centrale. Et les résultats nous ont convaincus ! Sur la base des expériences faites à ce jour, nous pouvons affirmer que cette solution est un compromis entre décontamination à sec et décontamination par voie humide. Mais elle implique de collaborer étroitement avec les collaborateurs BOP, qui sont appelés à intervenir dans cette étape précédant le retraitement. Le produit, un détergent enzymatique à effet désinfectant, est vaporisé sur les instruments contaminés, qui sont ensuite rincés sans autre intervention. Ce n'est qu'ensuite que commence le processus de retraitement proprement dit.

Notre exposé présentera les résultats des tests effectués. Il va sans dire que nous ne voulons



**Norma Hermann**

*Responsable Stérilisation centrale,  
Hôpital de l'Île, Berne*

pas faire de publicité pour ce produit, mais nous devons bien le décrire, d'une manière ou d'une autre. Il est probable que l'offre de ce type de produit s'étoffera à l'avenir. Et peut-être que vous en testerez alors un et que vous partagerez les résultats avec nous ; ce serait d'ailleurs certainement très utile pour de nombreuses Stérilisations centrales. Ainsi, le jour viendra où nous n'aurons plus à discuter des pour et des contre de la décontamination à sec et de la décontamination par voie humide. |